

BATISSUR

ANNEXE NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE DOMAINE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Cette nomenclature complète les Conditions Générales réf. 970639

Principe

La nomenclature des activités bâtiment figurant dans le formulaire de déclaration de risques répond à des critères de définition communs à l'ensemble des assureurs. Cette nomenclature et ses définitions correspondent aux travaux couverts en assurance tant de responsabilité décennale que de responsabilité civile générale.

Lecture

Pour faciliter la lecture des définitions mentionnées dans la nomenclature, le terme « réalisation » a été retenu.

Il comprend, pour toutes les activités, la mise en œuvre y compris la conception, la préparation des supports, la transformation, le confortement, la réparation, la maintenance, l'entretien ou le montage-levage.

Notion de travaux accessoires et/ou complémentaires

La nomenclature prend en compte la notion de « travaux accessoires et/ ou complémentaires » qu'un constructeur peut être amené à réaliser dans le cadre de son activité. Ces travaux accessoires sont détaillés dans la nomenclature pour chacune des activités. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière (ils seraient alors réputés non garantis). Si tel était le cas, ils devraient être déclarés comme une activité à part entière pour être garantis.

Sommaire

NOMENCLATURE BÂTIMENT

Préparation et aménagement du site p. 2

- | | |
|-------------------------|--|
| - Démolition | - Montage d'échafaudage – Etalement, pour le compte de tiers |
| - Terrassement | - Traitement de l'amiante |
| - Amélioration des sols | - Traitement contre les insectes xylophages et les champignons |
| - Forages et sondages | - Assèchement des murs |
| - VRD | |
| - Aménagement paysager | |

Structure et gros œuvre p. 3

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| - Fondations et parois spéciales | - Ouvrages funéraires |
| - Maçonnerie | - Charpente et structure en bois |
| - Béton précontraint in situ | - Charpente et structure métallique |

Clos et couvert p. 4 & 5

- | | |
|---|--|
| - Couverture | - Isolation thermique par l'extérieur |
| - Etanchéité de toiture terrasse et plancher intérieur | - Menuiseries extérieures |
| - Etanchéité et imperméabilisation de cuvelages, réservoirs et piscines | - Bardages de façades |
| - Revêtements de façades par enduit avec ou sans fonction d'imperméabilité et/ ou d'étanchéité, ravalements | - Façades rideaux - Verrières |
| | - Structures et couverture métallotextiles |
| | - Revêtements de façades attachés, agrafés ou collés |
| | - Vérandas |

Divisions aménagements p. 5 & 6

- | | |
|--|--|
| - Menuiseries intérieures | - Revêtements de surface en matériaux souples et parquets |
| - Aménagement de cuisines | - Platelage |
| - Aménagement de salles de bains | - Revêtements de surface en matériaux durs – chapes et sols coulés |
| - Plâtrerie – staff – stuc – gypserie | - Isolation intérieure thermique – acoustique – frigorifique |
| - Serrurerie – métallerie | |
| - Vitrerie – Miroiterie | |
| - Peinture décorative intérieure et extérieure | |

Lots techniques p. 7 & 8

- | | |
|---|--|
| - Plomberie – Installations sanitaires | - Installations éoliennes |
| - Installations thermiques de génie climatique | - Fours et cheminées industriels |
| - Fumisterie | - Ascenseurs, monte personne, monte-charge, escalier roulant |
| - Installation d'aéraulique et de conditionnement d'air | - Piscines |
| - Electricité | - Constructions à ossature bois |
| - Installations photovoltaïques | - Géothermie |

NOMENCLATURE TRAVAUX PUBLICS

Préparation et aménagement du site p. 9

- | | |
|---------------------------|---|
| - Démolition | - VRD des TP |
| - Terrassement | - Aménagement paysager |
| - Amélioration des sols | - Fondations spéciales et parois de soutènement |
| - Traitement de l'amiante | |

Ouvrage d'art et génie civil p. 9

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - Ouvrages de génie civil en maçonnerie, béton armé et béton acier | - Ouvrages métalliques et/ou en bois |
|--|--------------------------------------|

Voiries, routes, pistes d'aéroport p. 9 & 10

- | | |
|--|--|
| - Assises de chaussées | - Autres revêtements routiers |
| - Revêtements en matériaux hydrocarbonés | - Marquage routier |
| - Revêtements en béton hydraulique | - Bornes, panneaux de signalisation et équipements de sécurité |

Voies ferrées p. 10

- Voies ferrées

Filière eau, fluide, assainissement p. 10

- | | |
|--|---|
| - Réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression | - Rénovation, réparation et remplacement des canalisations sans tranchées |
| - Distribution d'eau chaude et surchauffée | - Réseaux gaz et fluides divers |
| - Réseau d'évacuation d'eaux usées ou pluviales | |

Electricité p. 10

- Electricité et télécommunication

Autres travaux publics p. 11

- | | |
|--|--|
| - Etanchéité par revêtements ou membranes bitumeux ou synthétiques | - Revêtements de sols spécifiques |
| - Etanchéité par revêtements d'imperméabilisation | - Forage, fonçage |
| - Réparation et réhabilitation des bétons | - Forage, sondage, captage |
| | - Autres activités des travaux publics |

NOMENCLATURE BÂTIMENT

Rubrique	Libellé	Définitions
PRÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DU SITE		
A1	Démolition	Démolition ou déconstruction, totale ou partielle, d'ouvrages par des moyens manuels ou mécaniques (hors désamiantage). Cette activité comprend, pour les raccordements et la protection des existants, les travaux accessoires ou complémentaires de : - maçonnerie, - zinguerie, couverture et étanchéité, - V.R.D.
A2	Terrassement	Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend la réalisation de sondages superficiels. Cette activité ne comprend pas les forages.
A3	Amélioration des sols	Traitement, drainage, renforcement et confortement des sols en place en vue d'en améliorer les caractéristiques physiques et mécaniques, par toutes techniques autres que pieux, micropieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement structurellement autonomes. Cette activité comprend la pose de géotextiles (hors géomembrane). Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de sondages et forages.
A4	Sondages et forages	Percement du sol en profondeur pour reconnaître les sols, puiser ou rejeter de l'eau, ou prélever de la chaleur dans le sol. Cette activité comprend : - les travaux de tubage, cimentation et pose de crépines, - la mise en œuvre des capteurs géothermiques et le remplissage des forages verticaux.
A5	V.R.D.	Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles. Cette activité ne comprend pas la réalisation d'espaces verts.
A6	Aménagement paysagé	Réalisation et entretien d'espaces verts, parcs et jardins, limité aux activités suivantes : - terrassement nécessaire à l'aménagement d'espaces verts, - petite maçonnerie paysagère : • Murets d'une hauteur inférieure à 1 m, • Poteaux, clôtures, • Allées piétonnières, bordures, chaussées, trottoirs, pavage, - brise vue, treillis, pergolas, - platelages et terrasses d'une surface inférieure à 35 m ² , - murs végétalisés, - pose d'abris de jardins à usage de stockage, - bassins et fontaines d'agrément (hors bassins de nage et piscines), - éclairage extérieur des jardins, - drainage, - systèmes d'arrosage intégrés, - installation de récupérateurs d'eau de pluie, sans raccordement au réseau sanitaire, - plantations et toutes opérations d'entretien de végétaux.
A7	Montage d'échafaudage – Etalement, pour le compte de tiers	Montage, pour le compte de tiers, de tous étalements, échafaudages fixes, suspendus ou élévateurs employés à la construction ou à l'entretien des immeubles, monuments et édifices, ainsi que le montage de structures événementielles.
A8	Traitement de l'amiante	Retrait et évacuation de l'amiante, de matériaux et produits en contenant, ou leur maintien avec confinement, dans tout ouvrage ou partie d'ouvrage.
A9	Traitement contre les insectes xylophages et les champignons	Traitement des bois en œuvre et des constructions contre les insectes à larves xylophages, les termites et les champignons dans les charpentes et menuiseries en bois, mais aussi les sols, fondations, murs, cloisons et planchers.
A10	Assèchement des murs	Traitement des murs contre les remontées d'humidité par capillarité. Cette activité comprend les travaux préparatoires et de traitement proprement dits, ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de remplacement des parements.

Rubrique	Libellé	Définitions
STRUCTURE ET GROS ŒUVRE		
B1	Fondations et parois spéciales	<p>Réalisation, y compris dans le cadre de travaux de reprise en sous-œuvre, de pieux, micropieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement structurellement autonomes.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de rabattement de nappes, les tirants d'ancrage.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de sondages et forages.</p>
B2	Maçonnerie	<p>Réalisation de maçonnerie en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué (hors précontrainte in situ), en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierre naturelles ou briques, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure (hors parois de soutènement structurellement autonomes), par toutes les techniques de maçonnerie de coulage, hourdage (hors revêtement mural agrafé, attaché ou collé).</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, - ravalement en maçonnerie, - briquetage, pavage, - dallage, chape, - fondations superficielles (semelles filantes, isolées, radiers et puits courts). <p>Et les travaux maçonnés suivants liés à la fumisterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constructions de cheminées, - construction, réparation et entretien d'âtres et foyers ouverts, - conduits de fumée et de ventilation maçonnés à usage domestique et individuel, - ravalement et réfection des souches hors combles. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - terrassement, drainage et de canalisations enterrées, - revêtement d'imperméabilisation des parois enterrées (hors cuvelage), - pose de matériaux contribuant à l'isolation intérieure, - pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et les reprises en sous-œuvre, - démolition et VRD, - pose d' huisseries, - pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, - plâtrerie, - carrelage, faïence et revêtement en matériaux durs à base minérale, - calfeutrement de joints.
B3	Béton précontraint in situ	Mise en œuvre de béton armé précontraint mis en tension sur chantier
B4	Ouvrages funéraires	<p>Réalisation de caveaux, marbrerie et monuments funéraires.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrassement
B5	Charpente et structure en bois	<p>Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature, - supports de couverture ou d'étanchéité, - plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, - planchers et parquets, hors platelage extérieur, - isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente, - traitement préventif des bois, - mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers. <p>Cette activité ne comprend pas le traitement curatif et la réalisation de « constructions à ossature bois » telles que définies à l'activité E11.</p>
B6	Charpente et structure métallique	<p>Réalisation de charpentes, structures et ossatures métalliques à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont métalliques et directement fixés à l'ossature, - supports de couverture ou d'étanchéité, - protection et traitement contre la corrosion, - traitement pour la stabilité au feu par peinture ou flocage, - travaux en sous œuvre par structure métallique, - isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente.

Rubrique	Libellé	Définitions
CLOS ET COUVERT		
C1	Couverture	<p>Réalisation de couverture en tous matériaux, y compris par bardeau bitumé, (hors couvertures textiles et étanchéité de toiture et terrasse)</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, - pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), - réalisation d'isolation et d'écran sous toiture, - ravalement et réfection des souches hors combles, - installation de paratonnerre, - pose de capteurs solaires, hors réalisation de l'installation électrique ou thermique. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - raccord d'étanchéité, - réalisation de bardages verticaux, vêtage et vêtüre, - éléments simples de charpente (pannes, chevrons et liteaux).
C2	Etanchéité de toiture terrasse, et plancher intérieur	<p>Réalisation d'étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur par mise en œuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés, y compris la pose du support d'étanchéité.</p> <p>Cette activité comprend la réalisation des travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étanchéité de paroi enterrée (hors cuvelage), - zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, - châssis de toit (y compris exutoires en toiture), - pose de membranes d'étanchéité photovoltaïques, hors réalisation de l'installation électrique. <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre de matériaux d'isolation et tous travaux de protection du revêtement étanche y compris par platelage bois de classe 4.</p>
C3	Etanchéité et imperméabilisation de cuvelages, réservoirs et piscines	<p>Réalisation de travaux d'étanchéité et d'imperméabilisation de cuvelage d'ouvrages en sous-pression hydrostatique, de réservoirs et piscines en béton armé et béton précontraint.</p>
C4	Revêtements de façades par enduits, avec ou sans fonction d'imperméabilisation et/ou d'étanchéité, ravalements	<p>Réalisation de revêtement de façade par enduits, minces ou épais, à base de liants hydrauliques ou de synthèse.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage, sablage, grenailage et peinture de façade, - protection et réfection des façades par revêtement d'imperméabilité à base de polymères de classe I1, I2, I3, et systèmes d'étanchéité à base de polymère de classe I4, - étanchéité des sols d'ouvrage lorsqu'ils dominent des parties non closes du bâtiment, - calfeutrement de joints de construction aux fins d'étanchéité à l'eau et à l'air. <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation d'isolation thermique par l'extérieur.</p>
C5	Isolation Thermique par l'extérieur	<p>Réalisation de travaux d'isolation thermique par l'extérieur associés à un enduit mince ou des parements collés.</p> <p>Cette activité ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les façades rideaux, - les systèmes avec des revêtements de façades en pierres attachées ou agrafées.
C6	Menuiseries extérieures	<p>Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie, - mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non, - habillage et de liaisons intérieures et extérieures. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vitrerie et de miroiterie, - alimentations, commandes et branchements électriques éventuels, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, - traitement préventif des bois. <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - façades rideaux et verrières de superficie > à 100 m², - vérandas, - traitement curatif des bois, - platelage extérieur.

Rubrique	Libellé	Définitions
CLOS ET COUVERT (suite)		
C7	Bardages de façades	Réalisation de bardages par mise en œuvre de clins ou de panneaux, avec ou sans incorporation d'isolant, à l'exclusion des façades-rideaux. Cette activité comprend les travaux de vêtiture et de vêtage. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique.
C8	Façades rideaux - Verrières	Réalisation de façades-rideaux, quel que soit le matériau utilisé, y compris la mise en place des éléments de remplissage et de réalisation de façades selon les techniques de vitrage extérieur collé (VEC) ou de vitrage extérieur attaché (VEA). Cette activité comprend la réalisation de verrières.
C9	Structures et couvertures métallotextiles	Réalisation de superstructures et couvertures à base de membranes textiles tendues ou gonflées. Cette activité comprend la réalisation des structures complémentaires en support bois, métal ou autres matières ainsi que tous les éléments d'évacuation d'eaux nécessaires.
C10	Revêtements de façades attachés, agrafés ou collés	Réalisation de revêtements en pierre, carrelage, brique ou tout autre matériau dur assimilé utilisant les techniques d'agrafage, attache ou collage. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires d'isolation thermique.
C11	Vérandas	Fabrication et pose d'éléments d'ossatures, de profilés, de menuiseries et d'éléments de remplissage opaques, transparents ou translucides, destinés à constituer une véranda, à l'exclusion des travaux de maçonnerie. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de : - pose de protections solaires, - les travaux d'habillages et de raccords d'étanchéité intérieurs et extérieurs, - les travaux d'évacuation des eaux. Cette activité ne comprend pas la réalisation de : - serres de jardins ou agricoles, - verrières de superficie > 100 m ² .
Rubrique	Libellé	Définitions
DIVISIONS AMÉNAGEMENTS		
D1	Menuiseries intérieures	Réalisation de tous travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde-corps, stands, expositions, fêtes, agencements et mobiliers. Cette activité comprend les travaux de : - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - habillage et de liaisons intérieures et extérieures. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - vitrerie et de miroiterie, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie, - traitement préventif des bois. Cette activité ne comprend pas : - l'aménagement de cuisines, - l'aménagement de salles de bains, - le traitement curatif.
D2	Aménagement de cuisines	Réalisation de l'agencement de cuisines, autres que professionnelles et/ou collectives, comportant la fabrication et la pose des meubles. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de : - raccords de plomberie, branchements et raccordements électriques, de VMC, - revêtements de sols et murs, hors étanchéité, - fourniture et pose des appareils électroménagers.
D3	Aménagement de salle de bains	Réalisation de travaux de plomberie, carrelage, étanchéité, cloisonnement et pose de meubles, pour l'agencement de salles de bains d'habitations privées. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de : - raccords de plomberie, branchements et raccordements électriques, de VMC, - revêtements de sols et murs, - miroiterie.

Rubrique	Libellé	Définitions
DIVISIONS AMÉNAGEMENTS (suite)		
D4	Plâtrerie- staff- stuc-gypserie	<p>Réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre, en intérieur.</p> <p>Cette activité comprend la mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie.</p> <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - menuiseries intégrées aux cloisons, - doublage thermique ou acoustique intérieur.
D5	Serrurerie – Métallerie	<p>Réalisation de serrurerie et métallerie à partir de câbles, de profilés de tôle en tous métaux ou en matériaux de synthèse.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection contre les risques de corrosion, - installation et le raccordement des alimentations électriques et automatismes nécessaires au fonctionnement des équipements, - mise en œuvre des éléments de remplissage, y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie. <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérandas, - Fenêtres et portes fenêtres, - Façades-rideaux, - Verrières d'une superficie > à 100 m², - Travaux de structure métallique.
D6	Vitrierie - Miroiterie	<p>Réalisation de tout travaux à partir de produits verriers, y compris les produits en résine ou en plastique, les polycarbonates à l'exclusion des façades-rideaux.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'encadrement des éléments verriers.</p> <p>Cette activité ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation de techniques de Vitrage Extérieur Attaché ou Agrafé (VEA), Vitrage Extérieur Collé (VEC), - la réalisation de verrières d'une superficie > à 100 m², - la réalisation de vérandas, - la réalisation de fenêtres et portes fenêtres.
D7	Peinture décorative intérieure et extérieure	<p>Réalisation de peinture, y compris les revêtements plastique épais ou semi-épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - menuiserie, - revêtements faïence, - nettoyage, sablage, grenailage, - isolation acoustique et thermique par l'intérieur. <p>Cette activité ne comprend pas les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection des façades par revêtements à base de polymères de classe I2 à I4, - isolation thermique par l'extérieur, - sols coulés à base de résine de synthèse.
D8	Revêtements de surfaces en matériaux souples et parquets	<p>Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tout matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuilles de placage sur kraft ou sur textile, placages collés ou contreplaqués minces collés) ou tout autre relevant des mêmes techniques de mise en œuvre.</p> <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation des platelages extérieurs.</p>
D9	Platelage	Réalisation de revêtements de sols extérieurs en bois, bois résine ou matériaux de synthèse.
D10	Revêtements de surfaces en matériaux durs - Chapes et sols coulés	<p>Réalisation de revêtement de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels, chapes et sols coulés.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes, SPEC, - étanchéité sous carrelage non immergé limitée aux salles de bains et d'eau privatives. <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation de revêtements de façades agrafés ou attachés.</p>
D11	Isolation intérieure thermique - acoustique – Frigorifique	<p>Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - isolation thermique de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages, - isolation et de traitement acoustique par la mise en œuvre de matières ou matériaux adaptés, - isolation frigorifique des locaux de toute capacité et fonctionnant à toutes températures, - calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.

Rubrique	Libellé	Définitions
LOTS TECHNIQUES		
E1	Plomberie – Installations sanitaires	<p>Réalisation d'installations d'eau froide et d'eau chaude sanitaires (distribution, évacuation) et de réseaux de canalisations de fluide basse pression ou de gaz.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose de colonnes sèches, - l'installation des appareils de production d'eau chaude sanitaire y compris par pose de capteurs solaires thermiques ou par système utilisant l'aérothermie (chauffe-eau thermodynamique), - réalisation de gouttières, descentes eaux pluviales. <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel. <p>Cette activité ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre de PAC autre que les chauffe-eau thermodynamique, - les travaux de géothermie.
E2	Installations thermiques de génie climatique	<p>Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) de chauffage, de rafraîchissement et de climatisation, hors techniques de géothermie.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation de chaudières de tous types y compris les chaudières à bois, les poêles ainsi que la mise en œuvre des pompes à chaleur et les installations solaires thermiques, - les installations de production frigorifique, - les installations de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.), - la réalisation des puits canadiens et provençaux. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel, - installations de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.
E3	Fumisterie	<p>Réalisation (hors four et cheminée industriels) de systèmes d'évacuation des produits de combustion.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tubage, chemisage et ramonage des conduits, - pose de poêles et d'inserts, - construction et installation d'âtres et foyers, - construction de socles de chaudières, - pose sur le sol de carreaux réfractaires et céramiques. <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - raccords d'enduits divers, - calorifugeage des conduits, - revêtements en carreaux et panneaux de faïence, - réfection des souches.
E4	Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air	<p>Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de chauffage, de renouvellement et traitement de l'air, et de rafraîchissement, hors pose de capteurs solaires intégrés.</p> <p>Cette activité comprend l'installation des pompes à chaleurs ou groupes froids aérothermiques, hors techniques de géothermie.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel, - installations de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.
E5	Electricité	<p>Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccordement et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.), - la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre, - les installations de mise à la terre, - les courants faibles : installations de domotique, VDI, télécommunication, ... <p>Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - chapes de protection des installations de chauffage.

Rubrique	Libellé	Définitions
LOTS TECHNIQUES		
E6	Installations Photovoltaïques	<p>Réalisation d'installations photovoltaïques.</p> <p>Cette activité comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre des capteurs solaires photovoltaïques, - les raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations, - le raccordement et la mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants, - le raccordement au réseau public, - la protection contre les surtensions, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - terrassement et VRD, - structures légères de support de panneaux solaires y compris fondations et gros œuvre associés, - renforcement de structures existantes, - installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement, - zinguerie et éléments accessoires, - réalisation d'écran sous toiture, - installation de paratonnerre, - raccord d'étanchéité, - sécurisation de site.
E7	Installations éoliennes	<p>Réalisation d'installations d'éoliennes terrestres, hors éoliennes de pignon ou de toit.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fabrication et mise en œuvre des mâts, - mise en œuvre des nacelles, des moyeux et pales y compris tout composant technique tel que couplage, multiplicateur, alternateur, transformateur, moteur d'orientation, système de refroidissement, - installations électriques y compris convertisseur, transformateur, armoire de commande, - raccordement au réseau public. <p>Ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - installations parafoudre, - installations de système de sécurité et de surveillance du fonctionnement, - sécurisation de site.
E8	Fours et cheminées industriels	<p>Réalisation d'ouvrage de construction de fours industriels, d'incinération et de crémation y compris leurs cheminées.</p>
E9	Ascenseurs, monte personne, monte-charge, escalier roulant	<p>Réalisation d'ascenseur, de monte-charge, monte-personne, escalier mécanique et trottoir roulant, y compris les organes et équipements nécessaires à leur fonctionnement.</p>
E10	Piscines	<p>Réalisation de piscines y compris les organes et équipements nécessaires à leur utilisation, hors techniques de géothermie, et hors pose de capteurs solaires.</p>
E11	Constructions à ossature bois	<p>Réalisation de superstructures dont les éléments structurels sont en bois ou en dérivés du bois.</p> <p>Cette activité comprend l'ensemble des travaux permettant de réaliser l'ensemble des parois extérieures et intérieures du bâtiment dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments de structure en bois des parois verticales, des planchers et des toitures ainsi que leur traitement de préservation, - les remplissages entre éléments de bois quel que soit le matériau y compris les pare-vapeurs, les panneaux de contreventement, les pare-pluies, - les panneaux de doublage intérieur, - les revêtements de façade limités aux bardages, vêtements ou végétaux. <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, - menuiserie intérieure et extérieure, - isolation thermique et acoustique, - traitement des bois en œuvre contre les insectes xylophages, - mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers. <p>Cette activité ne comprend pas les travaux de couverture et d'étanchéité de toiture-terrasse et de réalisation des infrastructures (fondations entre autres).</p>
E12	Géothermie	<p>Réalisation d'installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire par les techniques utilisant l'énergie géothermique.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sondage et terrassement, - mise en œuvre des capteurs géothermiques horizontaux ou de type corbeille, - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel, - chape de protection de l'installation de chauffage, - installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.). <p>Cette activité ne comprend pas la réalisation de forages.</p>

NOMENCLATURE TP

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

PRÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DU SITE

TPA1	Démolition	<p>Démolition ou déconstruction, totale ou partielle, d'ouvrages par des moyens manuels ou mécaniques (hors désamiantage).</p> <p>Cette activité comprend, pour les raccordements et la protection des existants, les travaux accessoires ou complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maçonnerie, - zinguerie, couverture et étanchéité, - V.R.D.
TPA2	Terrassement	<p>Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages.</p> <p>Cette activité comprend la réalisation de sondages superficiels.</p> <p>Cette activité ne comprend pas les forages.</p>
TPA3	Amélioration des sols	<p>Traitement, drainage, renforcement et confortement des sols en place en vue d'en améliorer les caractéristiques physiques et mécaniques, par toutes techniques autres que pieux, micropieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement structurellement autonomes.</p> <p>Cette activité comprend la pose de géotextiles (hors géomembrane).</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de sondages et forages.</p>
TPA4	Traitement de l'amiante	<p>Retrait et évacuation de l'amiante, de matériaux et produits en contenant, ou leur maintien avec confinement, dans tout ouvrage ou partie d'ouvrage.</p>
TPA5	VRD des TP	<p>Réalisation de branchements, pose de canalisations et gaines, sur un linéaire inférieur à 200 m de longueur par chantier et à moins de 2m de profondeur, pour l'adduction d'eau, le gaz, l'électricité, l'éclairage public, l'assainissement et la télécommunication, ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de terrassement et reprise de voiries.</p> <p>Réalisations de voiries, de chaussées urbaines et trottoirs.</p> <p>Pose de poteaux, clôtures et mobiliers urbains.</p>
TPA6	Aménagement paysager	<p>Travaux d'espaces verts et d'aménagements paysagers des espaces publics, ne modifiant pas le profil naturel du terrain d'une hauteur supérieure à un mètre</p> <p>Cette activité comprend la réalisation de maçonnerie, d'allées piétonnières et de surfaces en tous matériaux, de drainage, d'éclairage, de clôtures et palissades, de fontaineries et bassins d'ornement.</p>
TPA7	Fondations spéciales et parois de soutènement	<p>Réalisation, y compris dans le cadre de travaux de reprise en sous-œuvre, de pieux, micropieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement structurellement autonomes.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de rabattement de nappes, les tirants d'ancrage.</p> <p>Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de sondages et forages.</p>

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

OUVRAGE D'ART ET DE GÉNIE CIVIL

TPB1	Ouvrages de génie civil en maçonnerie, béton armé et béton acier	<p>Réalisation de structure en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué, en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierre naturelles ou briques, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure.</p>
TPB2	Ouvrages métalliques et/ou en bois	<p>Réalisation de charpentes, structures et ossatures, mobiles ou fixes, en métal et/ou en bois.</p>

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

VOIRIES, ROUTES, PISTES D'AÉROPORT

TPC1	Assises de chaussées	<p>Réalisation de couches d'assise avec des matériaux, traités ou non.</p> <p>Cette activité comprend les travaux de traitement des sols en place ou d'apport à la chaux et/ou aux liants hydrauliques.</p>
------	-----------------------------	---

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

VOIRIES, ROUTES, PISTES D'AÉROPORT (suite)

TPC2	Revêtements en matériaux hydrocarbonés	Réalisation de revêtements en enrobés bitumineux à chaud, percolés, coulés à froid, d'enduits superficiels et d'asphalte. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de trottoirs, bordures et caniveaux.
TPC3	Revêtements en béton hydraulique	Réalisation de revêtement à base de liant hydraulique. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de trottoirs, bordures et caniveaux.
TPC4	Autres revêtements routiers	Réalisation de revêtement à base de liant synthétique ou végétal, de stabilisés renforcés ou non, de pavés et dalles. Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de trottoirs, bordures et caniveaux.
TPC5	Marquage routier	Réalisation de peintures, enduits, éléments préfabriqués pour le marquage routier.
TPC6	Bornes, panneaux de signalisation et équipements de sécurité	Pose de bornes, panneaux de signalisation et mise en œuvre d'équipements de sécurité routiers (glissières, ...).

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

VOIES FERRÉES

TPD1	Voies ferrées	Installation, renouvellement et entretien de voies ferrées et de leurs structures annexes. Equipements de fonctionnement ou de contrôle des structures fixes ou annexes.
------	----------------------	---

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

FILIÈRE EAU, FLUIDES, ASSAINISSEMENT

TPE1	Réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression	Réalisation de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute) y compris les regards et ouvrages annexes. Cette activité comprend la réalisation des canalisations d'irrigation agricole.
TPE2	Distribution d'eau chaude et surchauffée	Réalisation de réseaux de distribution d'eau chaude et surchauffée et leurs ouvrages accessoires.
TPE3	Réseaux d'évacuation d'eaux usées ou pluviales	Réalisation de réseaux d'assainissement d'eaux usées ou pluviales y compris les regards et ouvrages annexes. Cette activité comprend la réalisation des canalisations liées à la construction d'infrastructures de transports et de parkings.
TPE4	Rénovation, réparation et remplacement des canalisations sans tranchées	Réalisation de tubage, chemisage, étanchement de joints ou fissures par injection et renforcement de canalisations.
TPE5	Réseaux gaz et fluides divers	Réalisation de réseaux de canalisations pour le transport de fluides sous pression de toute nature (vapeur d'eau, produits combustibles ou autres produits chimiques à l'état solide, liquide ou gazeux).

Rubrique	Libellé	Définitions
----------	---------	-------------

ÉLECTRICITÉ

TPF1	Electricité et télécommunication	Réalisation et, entretien de réseaux aériens ou souterrains BT, courants faibles, télécommunications et vidéo communications ainsi que les réseaux d'éclairage public, routier et urbain. Cette activité comprend les travaux sur les centrales B.T., les postes de transformation et les installations industrielles.
------	---	---

Rubrique	Libellé	Définitions
AUTRES TRAVAUX PUBLICS		
TPG1	Etanchéité par revêtements ou membranes bitumeux ou synthétiques	Réalisation de travaux d'étanchéité d'ouvrages par revêtements ou membranes bitumeux, membranes synthétiques ou par géomembranes.
TPG2	Etanchéité par revêtements d'imperméabilisation	Réalisation de travaux d'étanchéité d'ouvrages par revêtement d'imperméabilisation de coulage, cristallisation, application ou injection de résine.
TPG3	Réparation et réhabilitation des bétons	Traitement et réparations des maçonneries et bétons par toutes techniques de rejointoiement, ragréage, reconstitution des bétons, protection, injection à l'aide de béton, résines ou mortiers spéciaux.
TPG4	Revêtements de sols spécifiques	Réalisation de revêtements de terrains sportifs de plein air, sols sécurités, sols stabilisés, gazon synthétique.
TPG5	Forage, fonçage	Passage de fourreaux ou de conduites par des techniques de forage horizontal ou dirigé, par fonçage par poussage ou fusée.
TPG6	Forage, sondage, captage	Percement du sol en profondeur pour reconnaître les sols, puiser ou rejeter de l'eau, ou prélever de la chaleur dans le sol. Cette activité comprend : - les travaux de tubage, cimentation et pose de crépines, - la mise en œuvre des capteurs géothermiques et le remplissage des forages verticaux.
TPG7	Autres activités des travaux publics	Toute autre activité non reprise dans cette nomenclature et qui devra être mentionnée aux Conditions Particulières du contrat

